

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.201

13 juillet 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>SUEDE</u>
2. Organisme responsable: La Commission électrotechnique suédoise
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Ex SH 85.37
5. Intitulé: Panneaux d'alimentation et de distribution pour bâtiments - Prescriptions supplémentaires à la norme SS EN 60 439-1 (SS 436 21 31 (2)) (16 pages)
6. Teneur: Ce projet de norme est une version révisée de la norme SS 436 21 31 (1) qui contient des prescriptions supplémentaires pour l'équipement terminal
7. Objectif et justification: Sécurité des personnes et des biens
8. Documents pertinents:
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: A déterminer ultérieurement
10. Date limite pour la présentation des observations: 10 septembre 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme:

90-0991